

Commune de SAULXURES-LES-NANCY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 256/2011/SIDP
C

du 20 juin 2011

mis à jour le 28 AVR. 2015

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

et/ou d'un plan de prévention de risque minier [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui _____ non

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui _____ non

_____ date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet _____
_____ Consultable sur Internet _____
_____ Consultable sur Internet _____
_____ Consultable sur Internet _____

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui _____ non

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet _____
_____ Consultable sur Internet _____

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone X
					1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Zonage sismique du département de la Meurthe-et-Moselle du 1er mai 2011

5.1

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le préfet de département

Pour le Préfet, Le Sous-Préfet
Directeur de Cabinet
Michel PROSIC